
Marion Carrel, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*

Pierre Miglioretti



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/essais/5498>

DOI : 10.4000/essais.5498

ISSN : 2276-0970

Éditeur

École doctorale Montaigne Humanités

Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2016

Pagination : 207-209

ISBN : 978-2-9544269-7-6

ISSN : 2417-4211

Référence électronique

Pierre Miglioretti, « Marion Carrel, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires* », *Essais* [En ligne], 8 | 2016, mis en ligne le 28 octobre 2020, consulté le 01 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/essais/5498> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/essais.5498>

Essais

Ces deux ouvrages ont donc pour intention de dépasser l'opposition entre commune et seigneurie, dans le sens où la seigneurie est née de la crise des institutions communales. Ils surpassent le paradigme tant logique que chronologique du passage séquentiel de la commune à la seigneurie. Cette nouvelle perspective d'études veut être plus attentive aux processus du gouvernement et à son arrière-pays idéologique, lesquels ont rendu possible la mise en évidence de la « nature contractuelle » de nombreuses seigneuries. La seigneurie ne se présente plus comme une alternative radicale à un système communal, mais plutôt comme une solution temporaire. L'histoire des seigneuries, grâce à ces travaux, n'est plus une période de transition entre communes et états régionaux.

Marco Conti

ED 483 ScSo (CIHAM)

Université Lumière Lyon 2

Marco.Conti@unilyon2.fr

Marion Carrel, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. ENS éditions, 2013, 270 p.

L'enjeu de la participation en politique fait partie des impératifs nouveaux tant pour les élus que pour les administrations tandis qu'elle devient une exigence démocratique des citoyens de plus en plus importante. La participation aux politiques publiques semble ainsi faire consensus et faire d'ailleurs aujourd'hui l'objet de nombreuses publications scientifiques. Celle-ci s'en distingue par l'utilisation d'une pluralité d'approches, entre analyse des politiques publiques, démarche d'enquête ethnographique et pragmatisme inspiré de John Dewey.

Au-delà de l'actualité du sujet, cette problématique s'inscrit dans d'anciens courants de pensée de philosophie politique autour de la place de la discursivité dans l'espace politique. Les dialogues socratiques s'appuyant sur l'art de la maïeutique évoquaient déjà cette nécessité du discours et du dialogue dans la construction de l'opinion publique. C'est également, plus proche de nous, la notion de « *pouvoir communicationnel* » développée par Habermas qui établit les bases de l'impératif délibératif.

À partir de l'enjeu des politiques de la ville, cet ouvrage appuie d'ailleurs sur la distinction théorique et surtout pratique entre la participation et la délibération des habitants. L'auteure évoque ainsi la construction des dispositifs d'implication citoyenne sous le jour du dialogue plutôt que de celui de la participation aux politiques publiques en tant que telle, s'inscrivant essentiellement dans le cadre de la démocratie représentative. Celle-ci peut toute-

fois, dans l'approche de la sociologie pragmatique, faire l'objet de remises en question sérieuses quant aux détenteurs de savoir et à ceux qui peuvent établir les conceptions du bien public. Si l'on pourrait ainsi considérer avec Rousseau la nécessité de construire une volonté générale qui ne serait pas la somme des intérêts particuliers mais un intérêt général supérieur, le propos de Marion Carrel est d'explorer les mécanismes permettant la construction d'une volonté générale fruit, cette fois-ci, de la délibération collective.

Grâce aux outils de l'ethnographie et dans une démarche d'analyse interactionniste, l'ouvrage propose d'abord une analyse de la place des dispositifs participatifs dans les politiques de la ville construisant une situation d'injonction participative qui ne trouve à se concrétiser. Cette injonction qui ne s'accompagne pas d'un partage de l'expertise avec les habitants instaure alors un passage d'une logique de citoyenneté à celle de civisme, où les habitants ne sont pas considérés en mesure d'effectuer la montée en généralité nécessaire à l'expression d'une volonté générale. Ces habitants se trouvent en fait essentiellement confrontés aux obstacles liés aux rares dispositifs participatifs mis en œuvre, comme l'auteure l'envisage dans un second temps. Entre habitus de classes, mise en scène de la réunion publique et éléments pratiques – temps de préparation inégal entre habitants et institutions... – Marion Carrel renvoie finalement le dispositif à son caractère de non-publicité, qui ne permet pas d'établir de dialogue. Sans pour autant opposer la délibération d'une logique plus politique de changement telle celle de l'empowerment, l'auteure évoque ensuite dans deux chapitres, différents processus – d'abord celui de qualification mutuelle puis d'autres plus variés entre assemblée de citoyens, théâtre-forum et coformation – qui constituent des formes d'espaces publics partiels à-même de construire de la délibération. Par l'intermédiaire « *d'artisans de la participation* », assurant alors le rôle de tiers et de maïeuticiens dans la discussion, les habitants et les professionnels auxquels ils sont confrontés se retrouvent à-même d'assurer une reconnaissance mutuelle pour alors construire des solutions communes. Si l'issue de ces procédures où se créent des « *publics intermédiaires* » demeure dépendante des contextes socio-politiques, des intentions des commanditaires, elles constituent toutefois des éléments d'une logique incrémentale de changement, où les interactions entre habitants, professionnels et élus évoluent.

De la sorte cet ouvrage permet de réconcilier les démarches opposées qu'ont pu présenter dans les années 1960 et 1970 le sociologue Manuel Castells et le philosophe Henri Lefebvre quant à l'enjeu participatif. Si pour ce dernier la question de « *droit à la ville* », débouchant sur un urbanisme participatif laissait le champ libre à l'établissement par les pouvoirs publics de dispositifs d'implication des habitants, il ne s'agissait pour Castells, dans une approche plus marxiste, que de simulacres au cœur d'une vaste comédie urbaine. En faisant des dispositifs de médiation intermédiaire des éléments d'interconnaissance et de prise de conscience, Marion Carrel les inscrit comme une forme

atténuée et progressive d'empowerment, comme une politisation en douceur. Celle-ci s'effectue alors sous la forme de la constitution d'un public autonome qui ne soit pas celui institué par les professionnels ou les élus dans des formats reproduisant les inégalités de classe. En ce sens, ces dispositifs délibératifs attentifs à l'égalité réelle, dépassent ce que Daniel Gaxie nomme le « cens caché »⁶ comme limite à la participation et constitue des outils d'action politique. L'ouvrage vient ici apporter des précisions à ce qu'évoquait John Dewey autour « *du public et ses problèmes* »⁷. S'il considérait alors que le public n'existe pas réellement mais se constitue au fil des controverses, Marion Carrel affine le propos en évoquant les conditions qui peuvent garantir l'expression de points de vue divers autour des problèmes, permettant de la sorte la création de publics. Un des points cardinaux devient en conséquence celui de la gestion de l'asymétrie de l'information entre les protagonistes afin de donner l'opportunité à chacun de se prononcer sur les problèmes qui les concernent.

Cette analyse rejoint ainsi les écrits d'Habermas⁸ et l'émergence d'une société civile à partir du XVIII^e siècle se constituant sur les bases d'un espace public comme lieu pluriel de libre discours où les individus peuvent discourir d'égal à égal. C'est alors que se constitue l'ethos de la démocratie moderne, autour d'un public distinct de l'État et qui émerge de discussions raisonnées. Ironiquement, l'émergence de cet espace public va de pair avec l'urbanisation croissante du continent européen, alors qu'aujourd'hui la question urbaine pose, comme le fait Marion Carrel, l'enjeu de l'existence réelle d'un espace public de dialogue jusque dans ses modalités concrètes de mise en œuvre. Dans le même temps, c'est toute la question de la constitution d'espaces publics, tels que les urbanistes conçoivent cette notion, qui demeure centrale dans la mise en œuvre des politiques de la ville, comme cela peut d'ailleurs être envisagé dans ce livre au détour d'un des terrains d'enquête abordé sur un projet de rénovation urbaine d'un quartier d'habitat social.

Pierre Miglioretti

UMR 5194 PACTE

Université de Grenoble

pierre.miglioretti@iepg.fr

6 Daniel Gaxie, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Le Seuil, Paris, 1978, 264 p.

7 John Dewey, *Le public et ses problèmes (the public and its problem)*, Folio essais, Gallimard, 2010, 336 p.

8 Voir notamment Jürgen Habermas, *l'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise (Strukturwandel der Öffentlichkeit)*, critique de la politique, Payot, 1993 (1962), 324 p.